



FEDERATION ALLIER NATURE

✉ Maison des Associations
216 Avenue de la Gare
03 290 Dompierre-sur-Besbre
☎ 04 70 34 69 49
✉ alliernature@orange.fr

Association pour la Protection et l'Etude de la Nature en Allier

Communiqué de presse - Mercredi 29 avril 2009

Eoliennes : la Fédération Allier Nature demande une concertation positive et la suspension du processus de création des ZDE

Une circulaire en date du 26 février 2009 concernant la planification du développement de l'énergie éolienne adressée aux Préfets de région par le Ministre chargé de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire et la Secrétaire d'Etat chargée de l'écologie précise que « *le développement des éoliennes doit être réalisé de manière ordonnée, en évitant le mitage du territoire, de sorte à prévenir les atteintes aux paysages, au patrimoine et à la qualité de vie des riverains* » et qu'il est « *nécessaire d'améliorer le processus de concertation locale.* »

Actuellement, dans l'Allier, de multiples collectivités territoriales (dont 16 communautés de communes) définissent des zones de développement de l'éolien (ZDE) sans concertation ni cohérence et avant même que ne soit élaboré le schéma régional des énergies renouvelables prévu à l'article 17 du projet de loi de programme relatif à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement.

L'élaboration des ZDE est suivie de la création systématique de mouvements de contestation contre des projets réels, présumés ou inventés d'implantation d'éoliennes industrielles.

La Fédération Allier Nature (FAN) réaffirme la position générale du mouvement associatif fédéré par FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT en faveur de l'éolien. Il faut le considérer comme un élément d'un **bouquet énergétique propre et inépuisable** : cet éventail d'énergies nouvelles et renouvelables combiné avec une **autre gestion de l'énergie** axée sur la sobriété (économies d'énergies, isolation...) et l'efficacité (lutte contre les gaspillages, recherche et développement de matériels performants...) pourront permettre de sortir de l'aberration environnementale et économique qu'est le nucléaire.

Cependant, la FAN s'inquiète des risques et nuisances liés à l'implantation d'éoliennes : atteinte à la qualité et au cadre de vie des citoyens ; important mitage des zones rurales ; impact sur le paysage et sur la biodiversité.

C'est pourquoi elle exige **une réflexion régionale approfondie et le respect de la démocratie** en vue de l'intérêt général.

En conséquence :

✓ Premièrement, la FAN demande au Préfet de région **la mise en place immédiate de l'instance de concertation régionale** dont la constitution est demandée par la circulaire ministérielle et aux élus locaux la mise en œuvre **d'une vraie concertation locale**.

✓ Deuxièmement, la FAN requiert des services de l'Etat et des collectivités territoriales **la suspension du processus de création des ZDE** en attendant l'adoption des lois « Grenelle de l'environnement » et la définition du futur schéma régional des énergies renouvelables, indispensable outil de planification.

La FAN est prête à œuvrer pour une concertation positive, laquelle doit d'ailleurs inclure une réflexion sur les autres énergies renouvelables.

Contact presse : 04 70 34 69 49 / alliernature@orange.fr

